Envoyé en préfecture le 08/02/2021
Reçu en préfecture le 08/02/2021
Affiché le
ID : 014-251403184-20210129-DCS02_2021-DE

PÔLE METROPOLITAIN
CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité Syndical
Séance du vendredi 29 janvier 2021

DCS02-2021

Le 29 janvier 2021, à 12h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 20 janvier 2021, s'est réuni, dans sa composition prévue à l'article 4-1.3 des statuts du pôle métropolitain, à l'Hémicycle de la CU Caen la mer, à Caen, sur convocation adressée à ses membres par Monsieur Joël BRUNEAU, Président, qui préside la séance.

Nombre de délégués en exercice : 174
Quorum requis (1/3) : 58

Présents : 91
Présents en visio avec pouvoir : 7
Pouvoirs : 17

Votants : 115

Présents en viso sans pouvoir : 8
Excusés : 23

Étaient présents :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Romain BAIL, Mme Florence BOULAY, M. Joël BRUNEAU, Mme Hélène BURGAT, M. Christian CHAUVOIS, Mme Sonia DE LA PROVOTE, M. Damien DE WINTER, M. Christian DELBRUEL, M. Fabrice DEROO, M. Xavier DUHAMEL, M. Sébastien FRANCOIS, Mme Maryse GENARD, M. Bruno GODEFROY, M. Dominique GOUTTE, M. Xavier HAY, M. Pascal JOUIN, M. Michel LAFONT, M. Xavier LE COUTOUR, M. Stéphane LE HELLEY, Mme Clémentine LE MARREC, M. Patrick LECAPLAIN, M. Marc LECERF, M. Benoît LEREVEREND, M. Mickaël MARIE, M. Richard MAURY, M. Jean-Marc PHILIPPE, M. Bruno PIQUET, Mme Dorothée PITOIS, M. Emmanuel RENARD, Mme Ghislaine RIBALTA, Mme Nathalie ROYE, M. Pierre SCHMIT, M. Pascal SERARD, Mme Laurence TROLET, Mme Béatrice TURBATTE, M. Paul-André BAUDE (délégué suppléant), M. Sengdèd CHANTHAPANYA (délégué suppléant), M. Yannick GERNY (délégué suppléant), M. Mohamed MAACHE (délégué suppléant), Mme Lydie VANDERCAMERE-DESMORTREUX (déléguée suppléante)

Communauté d'Agglomération Mont St Michel – Normandie : Mme Catherine LEMONNIER, M. Jean-Paul RANCHIN

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : Mme Manuela MAHIER

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie : M. Sébastien LECLERC, M. Dany TARGAT, Mme Danièle VESQUE

Communauté de communes Terre d'Auge : Mme Florence COTHIER, M. Yves DESHAYES

Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau : M. Jean TURMEL, M. Gilles MALOISEL (délégué suppléant)

Communauté de communes Bayeux Intercom : Mme Mélanie LEPOULTIER

Communauté de communes Cingal – Suisse Normande : M. Jean-Claude BRETEAU, M. Régis CROTEAU, M. Eric DELACRE, M. Olivier GUILLEMETTE, M. Jacky LEHUGEUR, M. Didier MAZINGUE, M. Patrick MOREL

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Alexandre BERTY, M. Philippe CHANU, M. Nicolas DELAHAYE, M. Jean-Luc GUINGOUAIN, M. Thierry LEFORT, M. Patrick LERMINE, Mme Anne-Marie PHILIPPEAUX

Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage : M. David LAURENT

Communauté de Communes Granville Terre et Mer : M. Michel PEYRE, Mme Claire ROUSSEAU

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Envoyé en préfecture le 08/02/2021
Reçu en préfecture le 08/02/2021
Affiché le
ID : 014-251403184-20210129-DCS02_2021-DE

Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge : M. Pierre MOURARET, M. François VANNIER

Communauté de communes Pays de Falaise : M. Gérard KEPA, M. Jacques LE BRET, M. Hervé MAUNOURY, M. Jean-Philippe MESNIL

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Michel BANNIER, M. Gilbert DUVAL, M. Bernard ENAULT, M. Rémy GUILLEUX, M. Hubert PICARD, Mme Martine PIERSIELA

Communauté de communes Val es Dunes : Mme Ann BAUGAS, Mme Sophie DE GIBON, M. Laurent DECLERCK, M. Claude FOUCHER, Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Eric MARGERIE, M. Patrice MARTIN, Mme Nathaly MONROCQ, M. Jacques-Yves OUIN (délégué suppléant)

Conseil Départemental du Calvados : M. Hubert COURSEAUX, M. Patrick JEANNENEZ

Etaient présents en visioconférence et avaient donné pouvoir :

Communauté Urbaine d'Alençon : M. Joaquim PUEYO (pouvoir à M. Joël BRUNEAU)

Communauté Urbaine Caen la mer : Mme Léonie ANGOT-HASTAIN (pouvoir à M. Fabrice DEROO), Mme Micheline LECHARTIER (pouvoir à M. Stéphane LE HELLEY)

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : Mme Christèle CASTELEIN (pouvoir à M. Benoît LEREVEREND)

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie : M. François AUBEY (pouvoir à Mme Danièle VESQUE), Mme Clotilde VALTER (pouvoir à M. Dany TARGAT)

Communauté de Communes Bayeux Inrtercom : M. Arnaud TANQUEREL (pouvoir à M. Nicolas DELAHAYE)

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Communauté d'Agglomération Flers-Agglo : M. Yves GOASDOUE (pouvoir à M. Joel BRUNEAU)

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : M. Benoît ARRIVE (pouvoir à Mme Manuela MAHIER), Mme Anna PIC (pouvoir à Mme Manuela MAHIER)

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie : Mme Angélique PERINI (pouvoir à M. Dany TARGAT)

Communauté de Communes Baie du Cotentin : M. Jean-Claude COLOMBEL (pouvoir à M. Olivier GUILLEMETTE)

Communauté de Communes Cingal Suisse Normande : M. Pierre BRISSET (pouvoir à M. Patrick MOREL)

Communauté de Communes Domfront Tinchebray Interco : M. Bernard SOUL (pouvoir à M. David LAURENT)

Communauté de Communes Pays de Falaise : Mme Clara DEWAELE-CANOUEL (pouvoir à M. Jean-Philippe MESNIL)

Communauté de Communes Pays de Honfleur Beuzeville : Mme Catherine FLEURY (pouvoir à Mme Mélanie LEPOULTIER)

Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Henri GIRARD (pouvoir à M. Bernard ENAULT), M. Jean-Luc MOTTAIS (pouvoir à M. Hubert PICARD)

Communauté de Communes Val es Dunes : Mme Brigitte ENEE (pouvoir à Mme Marie-Françoise ISABEL)

Communauté de Communes Villedieu Intercom : M. Freddy LAUBEL (pouvoir à M. Régis CROTEAU)

Communauté de Communes Isigny Omaha Intercom : M. Eric BARBANCHON (pouvoir à M. Michel BANNIER)

Conseil Départemental de la Manche : M. Philippe BAS (pouvoir à M. Claude FOUCHER)

Conseil Départemental de l'Orne : M. Alain LAMBERT (pouvoir à Mme Nathaly MONROCQ), M. Philippe VAN-HOORNE (pouvoir à M. Sébastien FRANCOIS)

DCS02-2021 : Election des membres du Bureau

Envoyé en préfecture le 08/02/2021
Reçu en préfecture le 08/02/2021
Affiché le
ID : 014-251403184-20210129-DCS02_2021-DE

Etaient présents en visioconférence :

Communauté d'Agglomération Caen la mer : M. Marc POTTIER

Communauté d'Agglomération Flers-Agglo : M. Omar AYAD, M. Michel DUMAINE

Communauté d'Agglomération Mont St Michel – Normandie : Mme Angélique FERREIRA, M. Olivier PJANIC

Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo : M. Roland COURTEILLE, Mme Evelyne MASSICOT

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : Mme Odile THOMINET

Etaient excusés :

Communauté d'Agglomération Caen la mer : Mme Agnès DOLHEM, M. Laurent LAMY, M. Laurent MATA, M. Michel PATARD-LEGENDRE

Communauté d'Agglomération Flers-Agglo : M. Hervé BORDERIE

Communauté d'Agglomération Mont St Michel – Normandie : M. Benoît RABEL

Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo : M. Laurent PIEN

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : M. Jacques COQUELIN, M. Patrick LERENDU

Intercom de la Vire au Noireau : M. Marc ANDREU SABATER, M. Marc GUILLAUMIN

Communauté de Communes Bayeux Intercom : M. Benoît DEMOULINS

Communauté de Communes Baie du Cotentin : Mme Catherine KERVADEC

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Patrick DUBOIS

Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage : Mme Gisèle ALEXANDRE, M. Michel VOISIN

Communauté de Communes Domfront Tinchebray Interco : M. Maxime GUILMIN

Communauté de Communes Granville Terre et Mer : Mme Annaïg LE JOSSIC, M. Philippe LETENNEUR

Communauté de Communes Val es Dunes : M. Dominique DELIVET

Communauté de Communes Villedieu Intercom : M. Charly VARIN, M. Patrick ORANGE (délégué suppléant)

Conseil Départemental de la Manche : M. Gilles LELONG (délégué suppléant)

Envoyé en préfecture le 08/02/2021
Reçu en préfecture le 08/02/2021
Affiché le
ID : 014-251403184-20210129-DCS02_2021-DE

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Exposé :

1. Calcul du nombre de délégués membres du bureau

Il convient de prendre en considération l'application des statuts pour calculer le nombre de délégués membres du bureau.

*« **Afin de constituer le Bureau, le Comité syndical élit parmi ses membres le Président, puis les Vice-Présidents dont il fixe le nombre et les membres**. Le Bureau est composé selon les principes suivants :*

Pour les affaires portant sur les actions métropolitaines dites de réseau citées au 2.1:

Chaque EPCI ou collectivité territoriale membre est représenté par la moitié de ses délégués titulaires définis au 4-1.1 au Comité syndical; en cas de nombre impair, sera retenu l'unité immédiatement supérieure

Pour les affaires portant sur les contractualisations et Actions spécifiques, et SCoT des EPCI socle citées au 2.2 et 2.3, la composition fixée précédemment est complétée comme suit:

- *EPCI de plus de 100 000 habitants : 9 membres par EPCI ;*
- *EPCI de plus de 20 000 habitants : 4 membres par EPCI ;*
- *EPCI de moins de 20 001 habitants et de plus de 14 000 habitants : 2 membres par EPCI ;*
- *EPCI de moins de 14 001 habitants et de plus de 10 000 habitants : 1 membre par EPCI ;*
- *EPCI de moins de 10 001 habitants : 0 membre.*

Pour les affaires d'intérêt commun, la composition du bureau est celle portant sur les affaires du Réseau et des EPCI socle. »

Envoyé en préfecture le 08/02/2021
Reçu en préfecture le 08/02/2021
Affiché le
ID : 014-251403184-20210129-DCS02_2021-DE

En application de nos statuts, le nombre de membres du bureau s'établit de la manière suivante :

EPCI	Affaires d'intérêt commun	
	RESEAU	SOCLE
CU Caen la mer	10	9
CU Alençon	2	
CA Mont St Michel – Normandie	4	
CA Saint-Lô Agglo	3	
CA Flers Agglo	2	
CA Le Cotentin	7	
CA Lisieux Normandie	3	
CC Cœur de Nacre	1	4
CC Vallées de l'Orne et de l'Odon	1	4
CC Val es Dunes	1	2
CC Cingal Suisse Normande	1	4
CC Pays de Falaise	1	4
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	2	
Intercom de la Vire au Noireau	2	
CC Coutances Mer et Bocage	2	
CC Domfront Tinchebray Interco	1	
CC Bayeux Intercom	2	
CC Granville Terre et Mer	2	
CC Villedieu Intercom	1	
CC Baie du Cotentin	1	
CC Terre d'Auge	1	
CC Pays de Honfleur-Beuzeville	1	
CC Isigny Omaha Intercom	1	
CD de la Manche	1	
CD du Calvados	1	
CD de l'Orne	1	

2. **Nombre de vice-présidents :** il a été fixé préalablement à 26. **Les vice-présidents ont été élus lors du Comité syndical du 16 octobre 2020 et sont donc membres de droit du Bureau.**

Envoyé en préfecture le 08/02/2021
Reçu en préfecture le 08/02/2021
Affiché le
ID : 014-251403184-20210129-DCS02_2021-DE

3. Modalités de vote :

L'article 4-2 de nos statuts fixe les modalités de vote :

« Article 4-2. Modalités de vote

Conformément aux dispositions de l'article L.5212-16 du Code général des collectivités territoriales, tous les délégués titulaires prennent part au vote pour les affaires présentant un intérêt commun à tous les membres et notamment pour l'élection du président et des membres du bureau, le vote du budget, l'approbation du compte administratif et les décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat ; dans le cas contraire, ne prennent part au vote que les délégués titulaires représentant tous les membres concernés par l'affaire mise en délibération.

Dans l'hypothèse où un département ou une région adhère au pôle métropolitain, les modalités de vote se feront à main levée sauf demande de vote à bulletin secret d'au moins un tiers des délégués présents.

Le président prend part à tous les votes sauf en cas d'application des articles L. 2121-14 et L. 2131-11 du code général des collectivités territoriales.

Les délégués suppléants sont appelés à siéger au comité avec voix délibérative en cas d'empêchement de délégués titulaires. En cas d'empêchement de délégués titulaires et de tout délégué suppléant au sein de la liste concernée, pouvoir peut être donné à un autre délégué. Chaque délégué ne peut être détenteur que d'un seul pouvoir. »

Aucun délégué ne demande un vote à bulletins secrets.

Proposition :

Sont candidats :

Au titre de la communauté d'agglomération de CAEN-LA-MER :

- *Geneviève ANGOT*
- *Romain BAIL*
- *Sonia DE LA PROVÔTÉ*
- *Fabrice DEROO*
- *Sébastien FRANCOIS*
- *Nicolas JOYAU*
- *Michel LAFONT*
- *Patrick LECAPLAIN*
- *Marc LECERF*
- *Dominique GOUTTE*
- *Michel PATARD-LEGENDRE*
- *Dorothée PITOIS*
- *Marc POTTIER*
- *Emmanuel RENARD*
- *Ghislaine RIBALTA*
- *Pierre SCHMIT*
- *Pascal SERARD*

Au titre de la Communauté Urbaine d'Alençon :

- *Ahamada DIBO*

Envoyé en préfecture le 08/02/2021
Reçu en préfecture le 08/02/2021
Affiché le
ID : 014-251403184-20210129-DCS02_2021-DE

Au titre de la Communauté d'Agglomération Mont-St Michel Normandie :

- *Angélique FERREIRA*
- *Gaëtan LAMBERT*
- *Benoît RABEL*

Au titre de la Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo :

- *Emmanuelle LEJEUNE*
- *Laurent PIEN*

Au titre de la Communauté d'Agglomération Flers Agglo :

- *Michel DUMAINE*

Au titre de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin :

- *Benoît ARRIVE*
- *Christèle CASTELEIN*
- *Arnaud CATHERINE*
- *Jacques COQUELIN*
- *Manuela MAHIER*
- *Odile THOMINET*

Au titre de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie :

- *Dany TARGAT*
- *Clotilde VALTER*

Au titre de la Communauté de Communes Cœur de Nacre :

- *Philippe CHANU*
- *Patrick DUBOIS*
- *Jean-Luc GUINGOUAIN*
- *Patrick LERMINE*

Au titre de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon :

- *Bernard ENAULT*
- *Henri GIRARD*
- *Alain GOBE*
- *Rémy GUILLEUX*

Au titre de la Communauté de Communes Val es Dunes :

- *Marie-Françoise ISABEL*
- *Patrice MARTIN*

Envoyé en préfecture le 08/02/2021
Reçu en préfecture le 08/02/2021
Affiché le
ID : 014-251403184-20210129-DCS02_2021-DE

Au titre de la Communauté de Communes Cingal Suisse Normande :

- *Jean-Claude BRETEAU*
- *Pierre BRISSET*
- *Olivier GUILLEMETTE*
- *Patrick MOREL*

Au titre de la Communauté de Communes Pays de Falaise :

- *Clara DEWAELE-CANOUEL*
- *Hervé MAUNOURY*
- *Gérard KEPA*
- *Jacques LEBRET*

Au titre de la Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge :

- *François VANNIER*

Au titre de l'Intercom de la Vire au Noireau :

- *Georges RAVENEL*

Au titre de la Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage :

- *Gisèle ALEXANDRE*

Au titre de la Communauté de Communes Bayeux Intercom :

- *Mélanie LEPOULTIER*

Au titre de la Communauté de Communes Granville Terre et Mer :

- *Annaïg LE JOSSIC*

Au titre du Conseil Départemental de la Manche :

- *Jean MORIN*

Vote :

Il est procédé à l'élection des membres du Bureau. Pour cela, il est proposé de procéder à un vote à main levée, en l'absence de demande de vote à bulletin secret par au moins un tiers des délégués présents.

Mme Angélique FERREIRA est élue à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Gaëtan LAMBERT est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

Envoyé en préfecture le 08/02/2021
Reçu en préfecture le 08/02/2021
Affiché le
ID : 014-251403184-20210129-DCS02_2021-DE

M. Benoït RABEL est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

Mme Emmanuelle LEJEUNE est élue à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Laurent PIEN est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Michel DUMAINE est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Benoït ARRIVE est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

Mme Christèle CASTELEIN est élue la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Arnaud CATHERINE est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Jacques COQUELIN est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

Mme Manuela MAHIER est élue à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

Mme Odile THOMINET est élue la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Dany TARGAT est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

Mme Clotilde VALTER est élue à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Philippe CHANU est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Patrick DUBOIS est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Jean-Luc GUINGOUAIN est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Patrick LERMINE est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Bernard ENAULT est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Henri GIRARD est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

Envoyé en préfecture le 08/02/2021
Reçu en préfecture le 08/02/2021
Affiché le
ID : 014-251403184-20210129-DCS02_2021-DE

M. Alain GOBE est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Rémy GUILLEUX est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

Mme Marie-Françoise ISABEL est élue à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Patrice MARTIN est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Jean-Claude BRETEAU est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Pierre BRISSET est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Olivier GUILLEMETTE est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Patrick MOREL est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

Mme Clara DEWAELE-CANOUEL est élue à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Hervé MAUNOURY est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Gérard KEPA est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Jacques LEBRET est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. François VANNIER est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Georges RAVENEL est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

Mme Gisèle ALEXANDRE est élue à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

Mme Mélanie LEPOULTIER est élue à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

Mme Annaïg LE JOSSIC est élue à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

M. Jean MORIN est élu à la majorité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 115

Envoyé en préfecture le 08/02/2021
Reçu en préfecture le 08/02/2021
Affiché le
ID : 014-251403184-20210129-DCS02_2021-DE

Enfin, un exemplaire du procès-verbal de séance est envoyé, dès sa signature, pour transmission, au Préfet. Le Préfet en constate la réception sur un registre et en donne récépissé (article R. 118 du code électoral).

Contentieux de l'élection des présidents et des vice-présidents
Il est identique à celui de l'élection du maire et des adjoints.
S'agissant d'un contentieux électoral, seuls le préfet, les candidats ou tout électeur d'une commune membre d'un EPCI sont recevables à former une protestation contre l'élection du président ou du vice-président.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président du pôle métropolitain, étant précisé que celui ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Pour extrait conforme

Le Président,

Joël BRUNEAU

PÔLE MÉTROPOLITAIN CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

Envoyé en préfecture le 08/02/2021
Reçu en préfecture le 08/02/2021
Affiché le
ID : 014-251403184-20210129-DCS02_2021-DE